



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

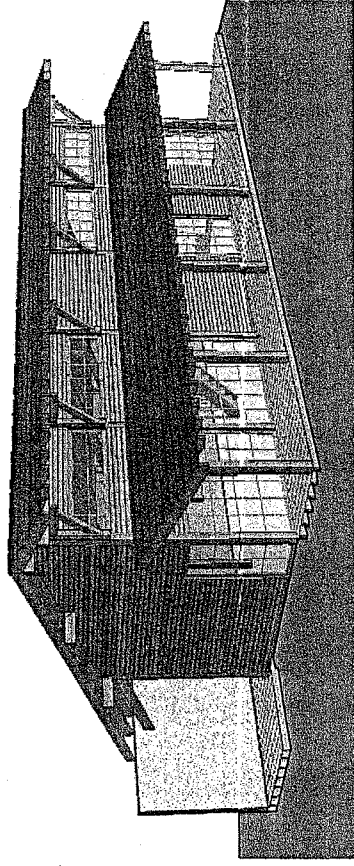
Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL

CHARPENTIER

SESSION 2007



CONTENU

Page 1 / 3	Page de garde	
Page 2 / 3	Etude d'un Solivage (RDM)	sur 20 points
Page 3 / 3	Etude Thermique	sur 20 points
		Sur 40 points

CONSIGNES

- ❖ Les dossiers suivants sont à distribuer aux candidats, ils serviront de support à cette épreuve ainsi qu'à l'épreuve E1- B1
 - o Le dossier technique
 - o Le CCTP
 - o Le dossier ressources relatif aux études de la RDM et la THERMIQUE.
- ❖ Le dossier « SUJET » doit être remis aux surveillants à la fin de l'épreuve.
- ❖ Les **calculs** doivent être **détaillés** et les **unités précisées**.

Epreuve E 1 :

ETUDE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE D'UN OUVRAGE

Sous Epreuve A1 : LM

RECHERCHE DE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

SESSION 2007	BREVET PROFESSIONNEL DE CHARPENTIER		
SUJET NATIONAL	E.P. 1 : Etude technique et scientifique d'un ouvrage		
Sous- Epreuve : A1	Recherche de solutions technologiques	Durée	2 h 00
Coeff.	2	CORRIGE	Page : 1 / 3

TRAVAIL DEMANDE		Barème																					
1- CALCUL DE SOLIVAGE :																							
CONTEXTE D'ETUDE Vous devez établir une note de calcul du solivage du plancher R + 1 dans la zone délimitée « ABCD » de la chambre N° 3 (Voir dossier technique: Plan du Solivage).																							
HYPOTHESE DE CALCUL																							
a. Pièce de maison individuelle à usage d'habitation (CH 3). b. Bois résineux de catégorie C22 : Poids propre = 23,50 daN / m². c. Revêtement de sol : Parquet en pin de 22 mm d'épaisseur. d. Plafond en sous face du solivage en plaques de plâtre type BA 13mm. e. Cloison légère 72 / 48 supposée au milieu de la portée. Cette cloison engendre une charge ponctuelle qui après avoir été coefficientée en charge uniformément répartie, a une valeur de 41,90 daN/ m² de plancher. f. Portée « L » des solives. (Voir Dossier ressources, plan du solivage.) g. Ecartement des solives. (Voir Dossier ressources, plan du solivage.) h. Surcharge d'exploitation : (Voir Dossier ressources.)																							
/ 5																							
TRAVAIL DEMANDE																							
1. Déterminer la charge (en daN / m²) supportée par le solivage en complétant le tableau ci-dessous.																							
<table><thead><tr><th>Désignation des charges</th><th>Détails des Calculs</th><th>Charges en daN/m²</th></tr></thead><tbody><tr><td>Poids propre des bois</td><td></td><td>23,50</td></tr><tr><td>Parquet en pin</td><td>9 daN/m²/cm x 2,2 cm</td><td>19,80</td></tr><tr><td>Plaques de plâtre</td><td>9 daN/m²/cm x 1,3 cm</td><td>11,70</td></tr><tr><td>Cloison 72 / 48</td><td></td><td>41,80</td></tr><tr><td>Surcharge d'habitation</td><td></td><td>150,00</td></tr><tr><td colspan="2">Total des charges</td><td>246,80</td></tr></tbody></table>			Désignation des charges	Détails des Calculs	Charges en daN/m²	Poids propre des bois		23,50	Parquet en pin	9 daN/m²/cm x 2,2 cm	19,80	Plaques de plâtre	9 daN/m²/cm x 1,3 cm	11,70	Cloison 72 / 48		41,80	Surcharge d'habitation		150,00	Total des charges		246,80
Désignation des charges	Détails des Calculs	Charges en daN/m²																					
Poids propre des bois		23,50																					
Parquet en pin	9 daN/m²/cm x 2,2 cm	19,80																					
Plaques de plâtre	9 daN/m²/cm x 1,3 cm	11,70																					
Cloison 72 / 48		41,80																					
Surcharge d'habitation		150,00																					
Total des charges		246,80																					
/ 3																							
2. Calculer la charge par mètre linéaire d'une solive.																							
Ecartement moyen des solives = (0,521 m) 246,80 X 0,521 = 128,58 daN / ml																							

TRAVAIL DEMANDE		Barème
1- CALCUL DE SOLIVAGE :		
3. Calculer la charge totale sur la bande de chargement de la solive		
Charge TOTALE = 128,58 x 3,00 m = 385,74 m		
/ 3		
4. Rechercher à partir du « Tableau 1 : Les solives » pour une épaisseur de 75 mm : la section minimum requise.		
a. la section retenue :		
7,5 X 16,5 cm (charge en critère de déformation 451 daN)		
/ 3		
5. Déterminer la flèche relative admissible de cette solive.		
1/ 400 ème de la portée		
/ 3		
6. Calculer la valeur de la flèche maximum de cette solive à l'aide de la contrainte admissible relative.(valeur en mm)		
Portée 3,00 m donc flèche maxi = 300 / 400 = 0,75 cm [7,5 mm]		
/ 3		

SESSION 2007	BREVET PROFESSIONNEL DE CHARPENTIER
SUJET NATIONAL	E.P. 1 : Etude technique et scientifique d'un ouvrage
Sous-Epreuve : A1	Recherche de solutions technologiques
Durée	2 h 00
Coef.	2
	CORRIGE
	Page : 2 / 3

TRAVAIL DEMANDE

Barème

2- ISOLATION THERMIQUE DES PAROIS : Mur de façade Nord

2.1 Compléter la nomenclature ci-dessous à partir de cette coupe partielle en décrivant les composants du mur en maçonnerie. (Façade Nord).

Coupe verticale partielle – Mur de la FAÇADE NORD

1

2

3

4

5

6

7

Enduit extérieur au mortier ciment.
Epaisseur : 2 cm

Enduit au mortier de ciment

Blocs de parpaings de 20x 20 x 50 hourdés au mortier ciment

Rail métallique contre cloison type « PREGYMETAL »

Isolation thermique en laine de verre de « classe VA 5 » Epaisseur : 75 mm

Fourniture métallique type « PREGYMETAL S47 » espacés tous les 60 cm.

Plaque de plâtre BA 13 mm standard type « PREGY »

Appui intermédiaire en PVC

2.2 Déterminer la zone climatique d'hiver à partir de l'ensemble des dossiers fournis.
La construction étant située à SEIGNOSSE (40) alors Zone climatique d'hiver : H2.

2.3 Calculer la résistance thermique « R » du mur de la façade Nord en complétant le tableau ci-dessous. Pour ce faire, vous devez vous aider de tous les documents ressources qui vous sont remis.

Matériaux	Epaisseur en (m)	λ en (W / m°C)	Résistances
Résistance superficielle interne			0,110
Plaque de plâtre BA 13	0,013	0,35	0,037
Laine de verre « Classe VA 5 »	0,075	0,034	2,206
Parpaing en blocs	0,200		0,390
Enduit au mortier de ciment	0,020	1,15	0,017
Résistance superficielle externe			0,060
Résistance thermique totale du mur de la façade Nord (m² °C/W)			2,820

2.4 Calculer alors, le coefficient de transmission calorifique pour ce mur.
Coefficient de transmission= 1 / 2,820 = 0,355 W/m²°C.

2.5 Comparer le coefficient de transmission obtenu avec la valeur préconisée par la réglementation thermique RT 2005. Préciser la performante thermique du mur.
0,355 W / m² °C < 0,36 W / m² °C. La RT 2005 est RESPECTEE.

TRAVAIL DEMANDE

Barème

2- ISOLATION THERMIQUE DES PAROIS : Paroi Façade Sud

2.6 Compléter cette nomenclature à partir de la coupe et l'ensemble des dossiers remis en décrivant les composants de la paroi en ossature bois (Façade sud).

Coupe verticale partielle – ossature bois

1

2

3

4

5

6

7

Coupe verticale partielle : Parois en ossature bois

2.7 Calculer la résistance thermique « R » de la paroi façade Sud en complétant le tableau ci-dessous. Pour ce faire, vous devez vous aider de tous les documents qui vous sont remis.

2.8 Calculer alors, le coefficient de transmission calorifique pour cette paroi.
Coefficient de transmission= 1 / 3,228 = 0,310 W/m²°C.

2.9 Comparer le coefficient de transmission obtenu avec la valeur préconisée par la réglementation thermique RT 2005. Préciser la performante thermique du mur.
0,310 W / m² °C < 0,36 W / m² °C. La RT 2005 est RESPECTEE. Le mur en ossature bois est plus performant en isolation thermique que le mur en maçonnerie traditionnelle.

TRAVAIL DEMANDE

Barème

2- ISOLATION THERMIQUE DES PAROIS : Paroi Façade Sud

2.6 Compléter cette nomenclature à partir de la coupe et l'ensemble des dossiers remis en décrivant les composants de la paroi en ossature bois (Façade sud).

Coupe verticale partielle – ossature bois

1

2

3

4

5

6

7

Coupe verticale partielle : Parois en ossature bois

2.7 Calculer la résistance thermique « R » de la paroi façade Sud en complétant le tableau ci-dessous. Pour ce faire, vous devez vous aider de tous les documents qui vous sont remis.

2.8 Calculer alors, le coefficient de transmission calorifique pour cette paroi.
Coefficient de transmission= 1 / 3,228 = 0,310 W/m²°C.

2.9 Comparer le coefficient de transmission obtenu avec la valeur préconisée par la réglementation thermique RT 2005. Préciser la performante thermique du mur.
0,310 W / m² °C < 0,36 W / m² °C. La RT 2005 est RESPECTEE. Le mur en ossature bois est plus performant en isolation thermique que le mur en maçonnerie traditionnelle.

SESSION 2007	BREVET PROFESSIONNEL DE CHARPENTIER		
SUJET NATIONAL	E.P. 1 : Etude technique et scientifique d'un ouvrage		
Sous-Epreuve : A1	Recherche de solutions technologiques	Durée	2 h 00
Coef.	2	CORRIGE	Page : 3 / 3

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.